

DECISION MUNICIPALE

Mise à disposition annuelle de la Maison du Projet au profit de la SAS Couleurs d'avenir

Département du Développement Local
Direction de la Vie Associative et des Quartiers
OK/OW/FA/PS/SA
Décision n° R 2023.397

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, notamment son article 1er,

Vu la délibération municipale n° 2023.10.177 du 30 octobre 2023 par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions dans les matières énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2006-1140 du 13/09/2006, de création de L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE (EPFIF), établissement public national à caractère industriel et commercial,

Vu l'arrêté de Monsieur le Ministre chargé de l'urbanisme n° NOR EQUU060254A en date du 14 décembre 2006, publié au Journal Officiel du 28 décembre 2006, ayant tous pouvoirs pour engager ledit Etablissement tant en vertu des dispositions de l'article 13 du décret du 13 septembre 2006 précité, que des dispositions de l'article 14 du règlement intérieur dudit Etablissement,

Vu le décret en Conseil d'Etat n°2015-99 du 28 janvier 2015 de création d'une Opération d'intérêt national de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD) du Bas Clichy dont le pilotage a été confié à l'EPFIF,

Vu l'arrêté municipal R 2016.352 portant ouverture de la Maison du projet sis Allée Maurice Audin - Mail du petit tonneau - 93390 Clichy-sous-Bois,

Vu le marché pour une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) Ville Médiation collective Bas Clichy notifié le 20/12/2021,

Considérant l'intérêt local d'accompagner le projet de transformation urbaine dit d'ORCOD par une équipe de proximité dédiée à l'appropriation du projet et à la mobilisation-participation des habitants dans ses déclinaisons,

Considérant l'intérêt de la ville d'utiliser le local de la Maison du projet pour y implanter la SAS Couleurs d'Avenir qui assurera pour le compte de la ville de Clichy-sous-Bois des missions de médiation et d'information auprès des habitants du Bas-Clichy,

Considérant le projet de convention de mise à disposition de la Maison du Projet sise Allée Maurice Audin - Mail du petit tonneau - 93390 Clichy-sous-Bois.

DECIDE

Article 1 : D'approuver la convention annexée à la présente décision.

Article 2 : La présente convention prendra effet à compter de la notification de cette décision.

Article 3 : Compte rendu de la présente décision sera fait au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

Article 4 : Un exemplaire de la présente décision sera relié au registre des décisions municipales.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à

- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- Monsieur le Trésorier Principal du Raincy,
- Monsieur le Directeur Générale des Services de la ville de Clichy-sous-Bois,
- Madame la Directrice Générale aux finances
- Monsieur le Directeur Général Adjoint au Développement local
- Monsieur le directeur de la SAS Couleurs d'avenir,

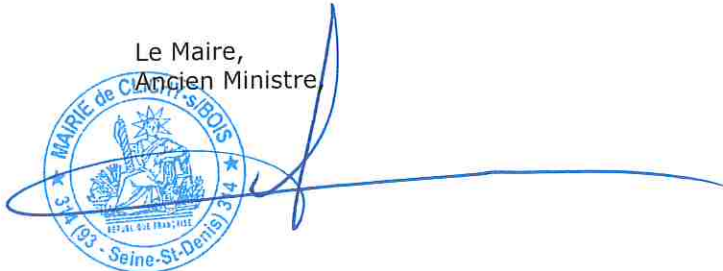
Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Clichy-sous-Bois, le 21 décembre 2023.

Le Maire soussigné certifie
le caractère exécutoire
du présent acte reçu
à la préfecture le **27 DEC. 2023**
Affiché - Notifié le **27 DEC. 2023**
Le fonctionnaire délégué,


Caroline DOUMÈNE

Le Maire,
Ancien Ministre,



Olivier KLEIN

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif ou gracieux devant Monsieur le Maire de Clichy-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Le présent acte peut également faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois. »